

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 14 octobre 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 34 jusqu'au point 10, 35 à partir du point 11.

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 40 jusqu'au point 10, 41 à partir du point 11.

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, , Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine (arrivée au point numéro 11)

Absents excusés :

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie,
M. BROUTEELE Philippe, procuration à Mme DERONNE Véronique,
M. DELABRE Aimé, procuration à M. VANECLOO Serge,
Mme DUHAYON Monique, procuration à M. FICHEUX Bruno
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,
M. RAVET Pierre-Luc, procuration à M. THOREZ Jean-Claude,

Absents :

Mme LORPHELIN Martine,
Mme VILLE Augustine, jusqu'au point 10.

Secrétaire de séance :

M. DELVALLE Jean.

Délibération 2022D171 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Tableau des effectifs.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Dans le cadre du fonctionnement du service Commande publique, il est proposé :

- La création d'un poste de rédacteur principal territorial de 1ere classe (catégorie B)
- La création d'un poste de rédacteur principal territorial de 2ème classe (catégorie B)
- La création d'un poste de rédacteur territorial (catégorie B)

Dans le cadre du fonctionnement du service Urbanisme, il est proposé :

- La création d'un poste d'ingénieur principal territorial (catégorie A)

- La fermeture d'un poste de technicien territorial (catégorie B)
- La fermeture d'un poste d'ingénieur territorial (catégorie A)

Dans le cadre du fonctionnement des services Environnement et Finances RH AG, il est proposé :

- La création de deux postes d'adjoint administratif principal 2ème classe (catégorie C)

Dans le cadre du fonctionnement du service Culture, il est proposé :

- La suppression d'un poste de Rédacteur territorial (B) ;
- La suppression d'un poste de Bibliothécaires (A)

D'autre part suite aux différentes nominations ou avancements, la fermeture automatique des postes 2022 s'effectue comme suit :

- La suppression d'un poste d'Attaché principal (A) ;
- La suppression d'un poste de Rédacteur principal de 2ème classe (B) ;
- La suppression de deux postes de Rédacteurs territoriaux (B) ;
- La suppression de deux postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe (catégorie C) ;
- La suppression de deux postes d'adjoints techniques principaux 2ème classe (C) ;
- La suppression d'un poste de Technicien paramédical de classe normale (B).

Intitulé du poste	Postes ouverts au 28 juin 2022	propositions de modifications pour le Conseil communautaire d'octobre 2022	propositions de postes ouverts à compter du Conseil communautaire d'octobre 2022
Filière administrative			
Attaché hors classe (A)	1		1
Attaché principal (A)	2	-1	1
Attaché territorial (A)	6		6
Rédacteur principal de 1ere classe (B)	0	+1	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (B)	2		2
Rédacteur territorial (B)	4	-2	2
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (C)	4		4
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (C)	3		3
Adjoint administratif (C)	10		10
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (C) à TNC 70 %	1		1
Filière technique			
Ingénieur principal (A)	1	+1	2
Ingénieur territorial (A)	2	-1	1
Technicien territorial (B)	1	-1	0
Agent de maitrise principal (C) (C)	2		2
Agent de maitrise (C)	1		1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (C)	2		2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (C)	5	-2	3
Adjoint technique (C)	5		5
Filière sportive et animation			
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (C)	1		1
Filière médicosociale			
Conseiller socio-éducatif (A)	1		1
Psychomotricien (A)	1		1
Educateur de jeunes enfants (A)	3		3
Technicien paramédical de classe normale (B)	1	-1	0
Filière culturelle			
Assistants principaux de conservation du patrimoine (B)	1		1
Bibliothécaires (A)	1	-1	0
Autres cadres d'emploi			
Emploi fonctionnel de direction	1		1

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-245900758-20221020-2022D171-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix POUR) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

